

Anthropologie des connaissances

Marc CHEMILLIER, Directeur d'études

Modélisation des savoirs musicaux relevant de l'oralité

Les travaux effectués durant l'année 2014-2015 ont permis d'approfondir la réflexion sur deux thématiques de la modélisation des savoirs musicaux relevant de l'oralité : d'une part celle de la simulation des productions de ces savoirs, et d'autre part celle du jugement des informateurs experts. Qu'entend-on par simulation dans ce contexte ? La simulation consiste à produire artificiellement avec des outils informatiques certains objets culturels conformes à ceux qui sont produits par des savoirs traditionnels. Dans le cas de savoirs musicaux, les objets simulés sont des séquences sonores mais la simulation peut s'appliquer à d'autres objets, par exemple des configurations divinatoires dans le cas de savoirs concernant la géomancie. Les conditions de possibilité de la simulation sont en rapport avec l'activité modélisatrice elle-même car celle-ci a pour but de transformer l'observation de certaines régularités dans les phénomènes étudiés (c'est-à-dire des choses qui se répètent sur le plan factuel) en énoncé de propriétés synthétiques qui caractérisent ces choses répétées (des règles, c'est-à-dire des abstractions). Le terme « régularité » comporte d'ailleurs, dans son étymologie même, une double signification qui traduit ce cheminement de pensée des faits aux règles (régulier désigne d'abord « ce qui se répète à intervalles fixes », mais aussi dans un sens plus ancien « ce qui est conforme à la règle »). Il arrive, dans certains cas, que les énoncés synthétiques soient traduisibles en programmes informatiques capables d'engendrer des substituts des phénomènes étudiés. Il est alors intéressant, dans une perspective anthropologique, de mener des expériences de confrontation de ces substituts à la réalité du terrain. Inséparable de l'idée de simulation, on trouve donc celle de jugement des informateurs appartenant à la société étudiée car il est nécessaire de s'assurer que les objets simulés sont bien acceptables pour les membres de cette société et conformes aux normes culturels que l'on s'efforce de comprendre.

Plusieurs séances du séminaire ont permis d'explorer différents cas de simulation musicale avec le logiciel ImproteK (<http://improtekjazz.org>), qui capte les séquences jouées par un musicien et produit en retour une improvisation en recombinaison des fragments de ce qui a été joué. Ce faisant, il matérialise un processus inhérent à l'activité d'improvisation elle-même, car un improvisateur ne part jamais de rien quand il improvise mais se sert toujours à des degrés divers de phrases musicales déjà enregistrées dans sa mémoire, ne serait-ce que parce que la maîtrise de son instrument passe par un apprentissage de telles séquences sous la forme d'automatismes corporels. L'une des avancées majeures dans le développement d'ImproteK (que je mène en collaboration avec Jérôme Nika qui termine sa thèse sur le sujet) est la possibilité de traiter des séquences au format audio. On peut désormais improviser en recombinaison des séquences captées avec leur son d'origine alors qu'on ne traitait auparavant que des séquences réduites à des informations de début et de fin de note sans tenir compte du timbre des instruments (format MIDI). Comme les années précédentes, plusieurs musiciens sont venus au séminaire pour expérimenter différentes formes d'interaction avec le logiciel : le musicien de jazz Bernard Lubat qui collabore de longue date à la mise au point d'ImproteK, le guitariste malgache Charles Kely qui a joué en duo avec le logiciel improvisant sur des phrases de cithare captées sur le terrain à Madagascar, et le pianiste brésilien Jovino Santos

Neto qui a discuté des questions de phrasé dans la bossa-nova en distinguant la sensibilité proprement brésilienne de son importation dans le jazz. Ainsi le séminaire apparaît comme une sorte de laboratoire où sont réalisées des expériences avec des musiciens en chair et en os afin de faire progresser notre compréhension des mécanismes de l'improvisation.

Le jugement de musiciens spécialistes d'un idiome donné sur les productions de la machine joue un rôle essentiel dans cette approche. On a mené durant l'année une réflexion spécifique sur la question du jugement avec le philosophe Bernard Stiegler qui a participé deux fois au séminaire. Les technologies d'enregistrement puis de radiodiffusion et leur démultiplication à travers le numérique et le réseau Internet ont transformé le public en consommateur dont les comportements sont optimisés par les industries culturelles grâce à des systèmes performants de contrôle et de mesure d'audience. Dans ces conditions, l'exercice du jugement est ramené à une simple adhésion aux canons véhiculés par l'advertising et le marché de la grande consommation. Plus généralement, le rapport du jugement de l'individu aux normes de la société qui l'entoure, que celle-ci soit contrôlée par l'économie hyperconsommériste du monde global ou qu'elle soit réduite aux institutions de petites sociétés de traditions orales, ainsi que l'espace de créativité laissé au musicien à l'intérieur de ces normes, ont été au centre des discussions du séminaire (par exemple Jean Lambert est intervenu au cours de l'année pour montrer comment dans la musique yéménite, certains musiciens allongeaient parfois les rythmes traditionnels pour empêcher les gens de danser). Des expériences de critique musicale ont été menées avec les étudiants sur différents exemples enregistrés, en utilisant les outils d'annotation multimédia de l'IRI (l'équipe dirigée par Bernard Stiegler), afin de mieux discerner, entre autres, dans l'activité du jugement, ce qui relève de la conformité aux normes et ce qui relève de la subjectivité personnelle.

Publications

Eric Vandendriessche, « De l'ethnomusicologie à l'ethnomathématique. Entretien avec Marc Chemillier ». *ethnographiques.org*, n° 29, décembre 2014, Ethnologie et mathématiques, en ligne : <http://www.ethnographiques.org/2014/Vandendriessche,Chemillier>

Avec Jérôme Nika, « Improvisation musicale homme-machine guidée par un scénario temporel », *Technique et science informatiques*, n° 7-8, 2014, pp. 651-684.

Avec Jérôme Nika, « "Étrangement musical" : les jugements de goût de Bernard Lubat à propos du logiciel d'improvisation ImproteK », *Cahiers d'ethnomusicologie*, n° 28, 2015, pp. 61-80.

« Le bœuf du joli-ciel logiciel », *Programme de la 38e Hestejada de las arts*, Uzeste, 16 au 23 août 2015, p. 7, en ligne : <http://www.uzeste.org/wp-content/uploads/2015/07/PROG-38e-web.pdf>